



COMMUNIQUÉ

AUTAJON : ULTIME MISE EN DEMEURE POUR CRÉER LE COMITÉ DE GROUPE FRANCE

Depuis 2022, la Filpac CGT réclame la mise en place d'un Comité de Groupe France au sein du groupe Autajon. Cette instance permettrait aux représentants des salarié-es des différentes sociétés françaises du groupe de se réunir, d'échanger et d'accéder à des informations économiques et sociales globales sur le groupe. La création d'un comité de groupe France ne remet absolument pas en cause les accords existants dans les entreprises, notamment en ce qui concerne l'intéressement et la participation.

Contrairement à ce que certains ont pu laisser entendre par le passé, la mise en place d'un comité de groupe ne signifie pas que les primes ou l'intéressement devront être partagés entre toutes les sociétés du groupe. Les dispositifs d'intéressement restent liés à chaque entreprise, à ses résultats et aux accords négociés localement avec les délégués syndicaux. Ainsi, les primes et l'intéressement actuellement distribués au sein de l'U.E.S. composée de Autajon CS et Autajon SP à Montélimar resteront bien au sein de ces entreprises, conformément aux accords existants.

EN CLAIR :

Le comité de groupe sert à donner plus d'informations et de moyens aux représentants du personnel, pas à retirer des droits aux salarié-es. C'est pour cette raison que le syndicat Filpac CGT Autajon de Montélimar soutient pleinement cette démarche.

Si la direction persiste à refuser de négocier, la Filpac CGT saisira le Tribunal judiciaire de Valence.

La création de ce comité est indispensable.

Pourquoi ? Parce que la direction parle régulièrement de politique de groupe, notamment lors des NAO, ou quand ils ont voulu harmoniser les primes de mobilité sur l'ensemble des sites France, et encore...

Aujourd'hui, le groupe Autajon représente une trentaine d'entreprises en France et près de 42 sites de production dans le monde. Pourtant, malgré plusieurs relances syndicales, la direction n'a toujours pas engagé les négociations nécessaires.

Une première mise en demeure avait déjà été adressée en septembre 2022 par le Syndicat du Livre de Bordeaux. Face à l'absence de réponse, la Filpac CGT a décidé de passer à l'étape suivante.

Le 6 mars 2026, par l'intermédiaire de Maître Marine Varlet, une nouvelle mise en demeure a été adressée à la société dominante du groupe, la SAS FINEGA à Montélimar, exigeant l'ouverture immédiate de négociations pour créer ce comité de groupe.

Si la direction persiste à refuser de négocier, la Filpac CGT saisira le Tribunal judiciaire de Valence.

nous rappelons que la direction locale de Gradignan a été interpellée à plusieurs reprises sur ce sujet. Ces échanges sont archivés et pourront être produits en justice si nécessaire, notamment pour démontrer d'éventuelles entraves au droit syndical. Les salarié-es d'Autajon doivent pouvoir être informé-es et représenté-es à l'échelle du groupe.

La CGT continue à se battre pour la transparence, les droits des salarié-es et la démocratie sociale.

RESTONS MOBILISÉ-ES, REJOIGNEZ-NOUS, ENSEMBLE MONTRONS NOTRE VOLONTÉ.

